

Natura 2000/ENS : quesako ?

NATURA 2000

L'UNION EUROPÉENNE



Depuis 1992

En Ardèche, 24 sites sont identifiés et intégrés au réseau Natura 2000.



Stopper la perte de diversité biologique sauvage à l'horizon 2020.

- Aucune activité n'est interdite par principe. Pour certains projets, il est demandé d'évaluer leurs impacts sur la nature.

ESPACES NATURELS SENSIBLES

LES DÉPARTEMENTS



Depuis 1995 en Ardèche

16 sites ENS sont identifiés comme représentatifs de la biodiversité du département.



Préserver, gérer et ouvrir au public le patrimoine naturel de son territoire.

- Acquisition de terrains ou mise en gestion par convention avec les propriétaires.
- Pas de réglementation spécifique.

QUI?

QUAND?

OÙ?

POURQUOI?

COMMENT?



Les sites sont animés par des collectivités locales qui se dotent d'un(e) chargé(e) de mission qui coordonne les actions inscrites dans un document cadre de gestion.

En Ardèche, le Département et l'Etat ont souhaité mutualiser leurs moyens d'actions afin de rendre cohérentes les politiques et faciliter la compréhension.

Pour cette raison, lorsqu'un site Natura 2000 et un site ENS se superposent, le site est animé par la même structure, avec un document unique de gestion (DOCUGE).

Ce fonctionnement innovant est cité comme exemple dans de nombreux territoires.

Les types d'actions sont :

- amélioration des connaissances scientifiques sur les espèces, les milieux naturels et leur fonctionnement (par exemple inventaire de chauve-souris).
- restauration, gestion des milieux naturels (par exemple travaux de restauration pour améliorer le fonctionnement d'une tourbière).
- sensibilisation auprès de différents publics (par exemple sorties nature avec des scolaires).
- communication (par exemple, ce numéro de Terres de Nature).